

ROYAUME DU MAROC

MINISTÈRE DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE DE
L'EAU ET DE L'ENVIRONNEMENT

SECRETARIAT GÉNÉRAL

DIRECTION DU PARTENARIAT,
DE LA COMMUNICATION ET DE LA COOPÉRATION

...../ 6100



COMPTE RENDU

**Dialogue informel de haut niveau sur les changements climatiques
Riksgransen, Suède, 11-14 juin 2007**

A l'invitation du ministre suédois de l'environnement, une réunion ministérielle de dialogue sur la question du changement climatique s'est tenue du 11 au 14 juin à Riksgransen, au nord de la Suède.

L'objectif de cette réunion informelle, à laquelle ont participé 28 pays, était de faciliter le rapprochement des points de vue sur le processus de négociation en cours dans le cadre des Nations Unies.

Cette réunion a eu lieu dans un contexte politique international favorable puisqu'elle s'est tenue quelques jours seulement après le sommet du G8 tenu en Allemagne. Ce sommet a en effet accordé une place importante à la question du climat dans son agenda et s'est soldé par une déclaration permettant l'optimisme sur l'avenir des négociations. Un optimisme modéré mais réel après les récentes prises de position des responsables américains sur l'action internationale contre les changements climatiques.

Une intervention du ministre allemand sur le sujet a présenté le déroulement et les résultats de ce sommet et a permis d'en dégager les principaux enseignements.

Le contexte est également caractérisé par la prise de conscience grandissante sur ce sujet par la communauté internationale, surtout après les rapports scientifiques rendus publics récemment. Ces rapports concluent à la relation entre l'activité humaine et le réchauffement de la planète et à l'urgence de l'action collective pour la réduction des émissions des Gaz à effet de serre.

Invité à intervenir sur ce sujet, le président du GIEC a présenté les données maintenant avérées sur le changement climatique et les différentes projections pour les années à venir. Il a longuement commenté les retombées négatives touchant les précipitations, l'élévation du niveau de la mer, l'agriculture, et concernant le continent africain et la région méditerranéenne.

Les participants ont salué le consensus prévalant sur le fait que le cadre des négociations doit rester celui de la convention des Nations Unies et ont souhaité une plus grande implication des ministres de l'économie dans les réunions internationales et dans le processus de négociation.

Parmi les thèmes examinés lors de la réunion, une grande attention a été portée à la nouvelle vision partagée qui doit préparer le régime post 2012, date d'expiration du protocole de Kyoto.

Si les participants sont d'accord pour affirmer que les pays développés doivent montrer la voie en s'engageant sur des objectifs quantifiés et ambitieux de réduction d'émissions de gaz à effet de serre, des désaccords subsistent sur le type d'action que doivent mener les pays émergents.

Une formule est de plus en plus évoquée selon laquelle ces pays pourraient mener des actions et prendre des mesures de réduction d'émissions volontaires mais qui donneraient lieu à des incitations financières, sans encourir de sanctions en cas de non accomplissement.

Pour la mise en œuvre de cette solution, des objections techniques, mais aussi politiques, restent posées notamment pour la mesurabilité et la vérification de ces réductions.

En complément de ce nouveau régime, les questions de l'investissement, de la technologie et du développement des marchés du carbone devront jouer un rôle important pour la réussite de l'action collective. Des idées ont été discutées sur les sources de financement en relation avec l'aide au développement, mais le transfert de technologie pour une « développement à moins de carbone » reste une condition nécessaire. La voie de « capture et stockage de carbone » a été explorée comme une technologie encore coûteuse mais pouvant mener à l'atténuation des émissions.

Les thèmes de l'adaptation des pays en développement et de la déforestation ont également été soulevés et devront figurer parmi les priorités de l'architecture du post 2012.

Les ministres présents à cette réunion ont convenu d'œuvrer pour l'élaboration à Bali, lors de la réunion ministérielle des Parties à la Convention Climat, d'une feuille de route qui devra fixer les prochaines étapes devant mener à un accord sur un nouveau régime pour l'après 2012.

Les interventions du Maroc ont principalement porté sur l'adaptation aux effets négatifs du changement climatique.

Ainsi, le Maroc, qui appartient à une région très vulnérable aux changements climatiques, est déjà confronté au problème de la baisse des précipitations et a rappelé les efforts qui sont menés par le gouvernement marocain mais qui ont besoin d'être appuyés par la coopération internationale.

L'accent a également été mis sur la nécessité d'améliorer le mécanisme de développement propre (MDP) afin d'en faire un outil encore plus efficace pour l'atténuation mais aussi pour l'adaptation. Les efforts faits sur le plan institutionnel, le développement de l'expertise et de la sensibilisation, la signature de mémorandums d'entente avec divers pays développés et l'organisation de plusieurs activités de formation ne permettent toutefois pas à un pays comme le Maroc de drainer les investissements nouveaux en matière de production propre.

Prochains rendez-vous

- Rencontre entre chefs d'Etat et de gouvernement le 24 septembre à New York réservée à la question du changement climatique à l'invitation du Secrétaire Général de l'ONU.
- Réunion des pays les plus émetteurs en octobre aux Etats-Unis
- Conférence de Bali en décembre 2007.

L'Argentine a offert d'abriter la quatrième édition de ce dialogue ministériel en 2008.

En clôture de cette réunion, SM le Roi de Suède a offert un dîner au Palais Royal de Stockholm à tous les ministres participants à cette réunion.

En marge de cette réunion, le ministre marocain a tenu des rencontres avec ses homologues suédois, allemand et britannique pour explorer les voies et moyens du renforcement de la coopération bilatérale en matière d'environnement. Ainsi des mémorandums sur la promotion du MDP vont être préparés à la signature avec l'Allemagne et la Suède.

La délégation du Maroc, présidée par M. Mohamed Elyazghi, ministre de l'aménagement du territoire, de l'eau et de l'environnement comprenait également M. Taha Balafrej, directeur au ministère et point focal du Maroc pour la Convention sur les changements climatiques et M. Aguassim, de l'Ambassade du Maroc à Stockholm.

Pays participants (en gras, par des ministres) :

Europe : **Suède, Danemark, Finlande, Norvège, Allemagne, Pologne,**

Grande Bretagne, Pays Bas, France, Portugal, Suisse

Afrique : **Maroc, Ghana, Kenya, Afrique du Sud**

Asie : **Inde, Pakistan, Bengladesh, Indonésie, Chine, Japon**

Océanie : **Australie, Nouvelle Zélande, Tuvalu**

Amériques : Etats-Unis, **Mexique, Brésil, Argentine**